
Programme de Formation

Formation AIPR - Encadrant

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Cette formation s'adresse à tout salarié de l'entreprise de travaux intervenant en encadrement d'équipe sur des chantiers privés ou publics.



Objectifs pédagogiques

- Connaitre et appliquer l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti-endommagement, en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux
- Appréhender la réglementation liée à la réforme anti-endommagement
- Identifier les différents réseaux (électricité, gaz, eaux potables, eaux usées, télécommunication, etc...).
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail en fonction des risques encourus.

Description

- Le décret anti-endommagement et les arrêtés d'application en rapport :
 - o Les documents CERFA et leur utilisation : DT-DICT, ATU, constat contradictoire, ...
 - o Les exigences du décret pour les différents acteurs : l'entreprise, l'exploitant et le maître d'ouvrage.
 - o Les classes de précisions des ouvrages (A, B, C).
 - o Définitions – Glossaire
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Le guide technique :
 - o Les recommandations et les prescriptions techniques usuelles
 - o Les types de réseaux concernés (DT – DICT)
 - o DT suivie d'une DICT – Préparation du projet et préparation des travaux • DT-DICT conjointes – « Régime simultané »
 - o Les cas de dispense
 - o Les pages sensibles du guide technique.
 - o La compréhension des normes.
- L'exécution des travaux
 - o Le marquage-piquetage
 - o Cas particulier des travaux urgents - « ATU »
 - o L'Application du « guide technique »
 - o La reconnaissance sur le terrain
 - o En cas de dommage, d'arrêt de chantier...
- La structure et l'architecture des ouvrages.
 - o Les normes cartographiques associées aux différents réseaux et affleurants.
 - o Les investigations complémentaires : les différentes techniques de détection intrusives ou non.
 - o Les risques associés aux travaux à proximité des réseaux : accidents sur ouvrages électriques, accidents sur ouvrages gaz.
- Evaluation QCM en ligne du Ministère de la Transition écologique

 **Prérequis**

- Occuper des fonctions d'encadrants sur des chantiers publics ou privés (Chef de chantier, conducteur de travaux, etc.).
- Savoir lire et écrire le français

 **Modalités pédagogiques**

- Feuille de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Nous mettons en place des sessions de pratique individuelle ou collective en cours de formation afin de prévenir le décrochage des participants et rendre plus attractive notre pédagogie.

 **Moyens et supports pédagogiques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

 **Modalités d'évaluation et de suivi**

- A l'issue de la formation, l'apprenant sera soumis au test QCM en ligne du Ministère de la Transition Ecologique.

 **Durée de validité de la certification (en mois)**

60 mois